

## ACTU 95

## Egalité ! Quelle Egalité ?

*Il y a différentes formes d'égalité relatives aux personnes et aux situations sociales concernées...*

La FCPE du VAL D'Oise affirme que l'égalité de l'homme et de la femme est un de nos fondamentaux comme l'égalité des apprentissages sur l'ensemble du territoire ! Nous, parents, devons toujours avoir à l'esprit que les fondateurs de la FCPE, il y a 70 ans, osaient poser à l'époque la femme comme l'égal de l'homme, en droits et en devoirs ainsi que pour nos enfants de banlieues. Nos enfants avaient les mêmes droits et les mêmes devoirs sur l'ensemble du territoire !

Ce pari lancé était formidable car l'égalité des droits entre les hommes et les femmes n'existe pas du tout dans le monde d'aujourd'hui. Mais plus 70 ans ont passé et l'affirmation de l'égalité fondamentale des hommes et des femmes interpelle toujours les citoyens que nous sommes et que nous remarquons toujours cette inégalité fortement présente dans notre système scolaire.

De même, l'égalité des chances fait appel à l'idée que toutes personnes devraient être dans les mêmes conditions pour se lancer dans la vie.

*Il est constaté encore à l'heure actuelle que les femmes - à diplômés égaux - reconnaissent que leur parcours professionnel n'est pas identique*

*à celui des hommes et beaucoup plus difficile... car bien souvent les dirigeants laissent moins de liberté aux femmes dans leurs actions.*

Historiquement un des combats très marquant dans ce sens a été l'abolition des privilèges avec la révolution française de 1789. Mais sommes nous revenus en arrière sur la réforme du Bac, sur la réforme du parcours sup, sur la diminution du temps scolaire en primaire. Comment pouvons-nous traduire la fin de la classe de terminal par la classe de maturité ? Pouvons nous dire que chacun est mature en même temps ou chacun à son rythme ? Qui a le droit de choisir pour l'autre ?

Pour les progressistes l'égalité ne devait pas être une idée abstraite mais une valeur très réelle.

Une des grandes préoccupations du peuple était de «poser les bases d'une juste répartition des chances entre tous les citoyens».

Ce « fardeau » de l'inégalité du territoire entre villes, entre département, entre région on le retrouve dans la traditionnelle figure de rhétorique se matérialisant dans une image très populaire aujourd'hui, sous la forme d'une grosse pierre de « l'inégalité » et des sacs d'or de la « dette nationale » devenue commune à tous.

Ce fardeau semble moins lourd quand il est supporté par tous... Aujourd'hui nous sommes

### Sommaire :

ACTU 95

*Egalité! Quelle égalité?*  
Pages I , II & III

**La dégradation des écoles publiques n'est pas une fatalité**  
Page IV

**Enfant précoce**  
Page V

**Dans nos écoles ,collèges, lycées**  
Page VI & VII

**Utilisation des terrains des lycées d'Ile de France**

**Info Congrès**  
Page VIII

très loin de ce partage... Devons nous laisser porter ce poids uniquement par nos enfants de nos quartiers. La liberté du choix doit en être la figure dominante avec l'école de la République qui en est le creuset de la société de demain et donc son héritière directe. Elle symbolise très rapidement avec ses acteurs que nous nommerons la communauté Educative et ses faisceaux la nation et son régime républicain. Le déroulement de l'histoire nous démontre qu'il nous faut encore quelques révolutions pour exister en tant que telle.....! Mais quelle LIBERTE - quelle EGALITE ?

N'est-elle pas belle cette grande déclaration des droits de l'homme :

« LES HOMMES NAISSENT LIBRES ET EGAUX EN DROITS »

Ce petit « et » n'est-il pas très important de joindre Liberté et Égalité *En fait, je vous avouerais qu'en voulant parler d'EGALITE j'ai beaucoup de mal à la dissocier de la liberté et de la fraternité.* Car même si nous naissons libres et égaux en droits et en dignité, nous ne pouvons pas agir sans l'esprit de FRATERNITE De tous temps nous n'avons pas connu une vraie société égalitaire, Même que puissent être proclamées des institutions et des lois. De grandes inégalités sont toujours présentes que ce soient les droits, les revenus, les origines, l'éducation et le logement....! Même dans les mouvements bénévoles, comme les associations, qui reposent bien souvent sur le travail des femmes, la domination masculine est évidente. Pour nous les parents de la FCPE que nous sommes l'égalité nous semble évidente dès que nous sommes acteurs de la communauté Nous devons déposer nos différences à la porte de chaque école et celle-ci se confirme par l'égalité morale de tous : hommes - femmes - jeunes ou vieux dans l'école pour tous. Nous devons perpétuer cette « mise à niveau » qui se déclenche dès le premier jour d'école de nos enfants. Nous devons toujours travailler à partir des mêmes enseignements, ceux de la tradition de l'égalité pour et dans le respect à la fois de notre propre individualité et celle des autres membres de la communauté Educative.

NOUS DEVONS ETRE ET DEMEURER EGAUX : C'EST L'EGALITE DES CHANCES.

Cette idée très généreuse d'égalité des chances, guidée par l'aspiration à plus de justice, devrait toujours demeurer ponctuelle, notamment par rapport à l'égalité en droits. Car sans l'égalité en droits, la fraternité sociale - dont peut se réclamer l'égalité des chances - deviendrait une charité sélective. N'est-ce pas là un piège cette égalité des chances ?

Les institutions qui sont conduites à instaurer des mécanismes de compensation, parfois de prévention, ne provoquent-elles pas les plus flagrantes inégalités sociales ? Elles doivent faire accepter qu'on donne plus à certains qu'à d'autres. Quelle égalité des chances qui

modifie en outre ces bornes de l'égalité en désignant ceux qui doivent en être les bénéficiaires ?

EGALITE – PARITE

Pour les femmes cette égalité des chances a évolué très doucement. Que de mouvement a-t-il fallu pour enfin voir apparaître une « parité » des sexes. Pour enfin voir la présence des femmes parmi les candidats à des élections, une loi sur la parité a dû être votée. On peut voir aussi depuis plusieurs années des femmes à des postes de direction dans les entreprises.....!

*Une neurobiologiste, Catherine Vidal, directrice de recherche à l'Institut Pasteur, déclare dans ses écrits « que les hommes et les femmes ont le même cerveau, même si certains en doutent encore, tout est affaire d'empreinte culturelle ; sous les crânes comme ailleurs ». Elle signale aussi que les différences cérébrales entre individus d'un même sexe sont tellement importantes qu'elles l'emportent sur les différences entre hommes et femmes.*

Doit-on en conclure que « la femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits » ?

Ce qui m'amène à poser cette question primordiale : sommes-nous tous égaux devant la réussite scolaire ?

Je serai tentée de penser que NON car l'apprentissage est souvent bien différent à chacun : beaucoup de souffrances pour certains, imprévue pour d'autres car elle nous prend par surprise en nous car le jugement de l'autre et l'indifférence, nous prive tous de fondamentaux à laquelle nous sommes tous profondément attachés...

LIBERTE D'EGALITE ET DE FRATERNITE POUR TOUS EN RESPECTANT - POUR CHACUN ET CHACUNE SES SPECIFICITES. « NOUS DEVONS SANS CESSER CONTINUER DE NOUS BATTRE AFIN DE NE PAS LAISSER LE POUVOIR ET LA REVOLTE AUX MONSTRES...! »

*Mais ne restons pas dans le constat agissons pour cela : la FCPE Val d'Oise a quelques idées à partager avec vous. Je vous parlerai de l'Arbre de Confiance que nous souhaitons développer sur l'ensemble du Val d'Oise, après une première expérimentation prometteuse au collège Robespierre de Goussainville, à l'initiative de sa Principale, Angélique Sanzé.*

*La confiance constitue l'un des enjeux les plus complexes pour nous, parents, jeunes, enseignants, institutions. Elle reste subjective, conceptuelle, intangible, non mesurable. Agir efficacement sur la confiance nécessite des connaissances et compétences sur les 7 facteurs constitutifs de la Confiance. De même, il est utile de maîtriser la méthodologie d'entretien et de restitution individuelle et collective des outils de mesure de la confiance, les « Baromètres de Confiance ». Idem des connaissances et savoir-faire pour mettre en œuvre les plans d'action individuels et collectifs permettant de «*

faire revenir au vert », progressivement un Arbre de Confiance. A titre d'exemple, promouvoir le droit à l'échec ou à l'erreur constitue souvent un vœu pieu plutôt qu'une réalité dans les organisations. Le droit à l'échec ou à l'erreur représente pourtant l'un des facteurs-clés d'une culture de confiance, d'une liberté de parole et de pensée, elles-mêmes génératrices d'initiatives et d'innovation.

Pourquoi la parole est-elle si souvent étouffée, les problèmes masqués au plus haut niveau des hiérarchies?

Qui n'a jamais assisté à un conseil de classe, à un Conseil d'administration ne peut imaginer à quel point la parole y est convenue, chaque mot soupesé. Chacun des participants s'assure avant tout de ne pas dire le mot de trop, celui qui risquerait de le mettre en difficulté vis-à-vis du « chef ». Ne remontent que les « bonnes nouvelles » :

Résultat : les parents et les jeunes sont souvent les derniers informés de situations délicates qui, faute d'être traitées à temps, se transforment vite en gestion de crise. Ce non-dit se diffuse insidieusement à tous les échelons, jusqu'au plus près du terrain.

La culture du « politiquement correct » constitue la règle plus que l'exception. Or son impact est calamiteux en termes d'identification précoce des problèmes à gérer, de capacité à ne pas reproduire à l'infini les erreurs. En outre l'esprit d'initiative, la capacité à « sortir du cadre » et à innover restent plus souvent incantatoires que suivis d'effets.

ACCEPTER LE DROIT A L'ECHEC OU A L'ERREUR,  
L'UN DES SEPT FACTEURS-CLES DE LA CONFIANCE

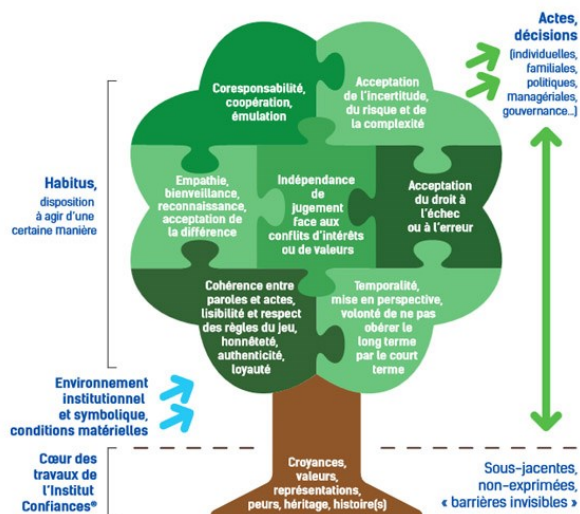
L'acceptation du droit à l'échec ou à l'erreur constitue l'un des sept principaux facteurs constitutifs d'une culture de confiance, tels que modélisée dans «L'Arbre de

L'identification des sept « habitus » de la confiance (mot latin popularisé par le sociologue Pierre Bourdieu signifiant « comportement trouvant sa source dans une croyance ou un héritage social ») procède d'un important travail que nous devons entreprendre dès maintenant.

Nous vous annonçons que nous mettrons tout en œuvre pour que nos enfants soient acteurs de leurs confiances. Nous serons aidés par Mégane et Marie Frédérique, deux jeunes femmes en services civiques parmi nous pendant 6 mois. Car c'est aussi à l'ensemble de la communauté Educative de reprendre confiance. Nous devons aussi travailler entre nous sur un travail du climat scolaire. Comme vous pouvez le voir, nous avons du travail devant nous car le chemin se construit pas à pas. L'élévation doit continuer, doit être présente pour façonner notre travail quotidien.

Bruno Brisebarre,

président de la FCPE 95



confiance ».

## La dégradation des écoles publiques n'est pas une fatalité.

Le 6 février, à Argenteuil sous la neige, près de 500 personnes, parents, enseignants, agents territoriaux, ont manifesté leur colère face à la dégradation de l'école publique. Le rassemblement avait lieu devant la mairie d'Argenteuil, pour rappeler que les constructions et les rénovations des écoles sont des actions communales. De même, les mauvaises conditions de travail des personnels, et tout simplement leur manque en nombre, particulièrement le manque d'Atsem, résultent de décision de la mairie. Mais la manifestation s'est terminée devant la sous-préfecture, symbole de l'Etat, pour rappeler que c'est lui le premier responsable, en baissant d'un côté les dotations aux budgets municipaux, et d'un autre côté en attaquant le service public de l'éducation comme il s'attaque à tous les services publics utiles à la population.

Les slogans de la manifestation résumaient bien le problème : « assez de beaux discours, construisez, embauchez ».

Construisez, car la poussée démographique dans tout le Val d'Oise, dont Argenteuil, devrait obliger à construire des nouvelles écoles, des nouveaux collèges, et même les lycées de la Ville sont désormais en nombre insuffisant. Entasser les élèves dans les classes existantes, et aussi ajouter des classes dans des groupes scolaires déjà trop nombreux, tout cela pose bien des problèmes au quotidien : l'accueil des enfants le matin est plus difficile, et rend la vie compliquée aux parents. Dans des groupes scolaires de 14, 16, 18 classes voire même plus, l'organisation des récréations, l'organisation de la restauration de midi, est aussi un exercice périlleux tous les jours avec toujours une seule personne pour tout organiser quand dans le second degré beaucoup plus d'adultes sont présents pour un nombre équivalent d'enfants. Dans les collèges, quand il y a plus de classes mais toujours le même nombre de salles de classes, ce sont des problèmes d'emplois du temps qui se posent, avec des « heures de permanence » de plus en plus fréquentes... et que dire, dans tous les cas de la disparition des « espaces de vie » dans les établissements (salle d'activités, ABCD, salle des maitres, salle de conseil de classe ou d'école, salle de réunion parents, etc.) au profit de l'hébergement des élèves en surnombre ...sans parler du climat scolaire dégradé par cet état de fait génère ! Construire, c'est aussi entretenir les locaux existant, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui dans certains établissements scolaires. Construire, ce n'est pas seulement accepter les permis de construire des promoteurs, c'est aussi construire les équipements collectifs qui vont avec les logements !

Embauchez, car il faudrait beaucoup plus d'adultes dans les écoles, collèges, lycées, des enseignants en nombre suffisant et correctement formés, mais aussi des personnels pour s'occuper des enfants (Atsem, AVS, etc.), des personnels chargés de l'entretien quotidien, pour les animations hors du temps scolaire... Et il faut des adultes en nombre excédentaire, pour que la moindre absence puisse être remplacée immédiatement, pas comme aujourd'hui, où cela se fait seulement au bout de 3 jours, de 15 jours, voire de plusieurs mois.

Tout cela, les locaux déficients, le manque d'adultes, engendre le stress, l'inquiétude chez les enfants, et au final la montée de la violence que nous constatons tous.

Mairie, Etat, ce sont les deux bouts d'un même bâton qui frappe l'éducation publique, et encore plus fort dans les quartiers populaires. Mairie, ou Conseil Départemental ou Régional, et l'Etat se renvoient la responsabilité de traiter les problèmes, mais en réalité ils jouent avec nous, avec nos nerfs, avec nos enfants.

Pourtant, les moyens seraient disponibles : des millions de femmes et d'hommes cherchent un emploi, et l'Etat sait trouver les moyens financiers quand il le juge important.

Nous, parents d'élèves, nous ne devons pas nous faire face à ces problèmes. Nous ne devons pas nous croire impuissants, car il s'agit de nos enfants, nous devons tout faire, tout tenter pour arrêter cette dégradation de l'école publique. Nous sommes au plus près du terrain, nous savons ce qu'il faudrait faire, nous en avons déjà parlé avec nos amis, nos voisins. Nous devons commencer par nous regrouper pour nous faire entendre. Nous devons dire ce que nous pensons nécessaire. Nous devons chercher, et trouver les moyens de nous faire respecter.

Philippe Renou,  
vice-président de la fcpe95.

## ENFANTS PRÉCOCES

### ENFANTS PRÉCOCES : ENCORE TROP PEU DE GLISSEMENT DE CLASSE GS/CP

Plusieurs enfants précoces savent déjà lire en grande section (GS) et pourtant ils sont laissés dans les classes face à des enseignants qui leurs apprennent les syllabes...

### LES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES (EIP)

Ce sont des enfants qui ont des capacités de mémorisation, d'assimilation plus développées que la moyenne et de ce fait, ils arrivent à « enregistrer » des matières plus vite que leurs petits camarades.

Cela n'a rien à voir avec le petit génie tant représenté dans les émissions à grand spectacle mais bien plus que cela, ce sont des personnes très sensibles et qui doivent sans cesse s'adapter au monde qui les entoure.

### LE PASSAGE MATERNELLE / ÉLÉMENTAIRE

Il est nécessaire parfois de faire un glissement de la grande section (GS) vers le cours préparatoire (CP) car à quoi bon maintenir un enfant qui sait lire en GS ?

Imaginons nous dans la même situation dans un bureau à brasser du travail qui ne correspondrait pas à notre diplôme ?

Il est évident que cela ne peut être que contre productif et faire détourner l'enfant des apprentissages. Il finira par ne plus rien suivre en classe, ni la parole du maître...

### QUE FAIRE ?

Un questionnaire existe pour les enseignants afin de détecter si l'enfant pourrait être précoce. À l'aide de ce questionnaire, l'enseignant peut par la suite demander aux parents de venir parler de leur fils autour d'une table et non entre deux sorties de classe.

Le sujet est suffisamment important et privé pour ne pas être exposé devant d'autres parents.

Ensuite aux parents de faire de chercher des aides à l'extérieur de l'école en appelant notre secrétariat qui pourra rediriger vers un administrateur FCPE chargé de la précocité qui pourra vous donner des renseignements utiles.

### TEST QI ?

Ce test devrait être réalisé sur les enfants dont on soupçonne de grandes capacités dès le GS afin de rapidement prendre les décisions pour le glissement de la GS vers le CP.

Cela permettra de rassurer les enseignants qui ont actuellement très peur de donner un mauvais avis aux parents en favorisant un glissement ou saut de classe.

Pourtant pas de crainte à avoir avec le test QI qui démontre bien les forces et faiblesses d'un enfant ! L'enseignant peut donc utiliser ce bilan pour appuyer son opinion sur l'enfant.

### EN CONCLUSION

Enseignants, n'hésitez pas à faire le pas en présentant le questionnaire puis en parlant avec les parents sur la nécessité de faire un dépistage de précocité. Cela aidera beaucoup cet enfant à ne pas s'ennuyer en classe et soulagera l'enseignant.

Appelez le secrétariat qui vous donnera les coordonnées de l'administrateur qui pourra vous aider que vous soyez enseignant ou parent.

Patricia FIDI,  
Administrateur FCPE sur Vauréal, Eragny, Vexin

## Dans nos écoles, collèges, lycées .....

Nous sommes le vendredi 2 février 2018, il est 18 heures 05. Commence le défilé des parents dans le hall de l'accueil du « collège le Carré Sainte-Ho ». Le programme est chargé pour la deuxième partie de la journée des parents que nous sommes ; gourmandises et boissons chaudes nous attendent dans la salle, mais avant, le temps de se dire bonjour, se raconter nos journées, parler école, collège ou même lycée, ne pas oublier travail, enfants, et aussi divers. Tous y participent avec entrain, après bien sûr, la consignation des arrivées de chacun dans le registre d'accueil sous le regard vigilant mais au grand sourire de la chargée d'accueil.

Des attroupements se forment dans ce hall qui, d'un coup, paraît tout petit pour le nombre de parents à s'être déplacés. Un peu plus que le dernier café des parents, mais encore insuffisant par rapport à l'effectif total du collège. Au passage, Monsieur Payrat, le principal adjoint du collège, Madame Vetaux la principale, sollicités par un groupe de parents d'élèves qui profitaient de la visite au collège pour trouver des réponses à leurs questions, mais aussi, un peu à part un groupe de parents d'élèves du collège Georges Brassens, le deuxième collège de la ville de Taverny en pleine discussion autour de la principale et du principal adjoint de l'établissement de leurs enfants.

Que se passe t-il donc ce soir au collège Le Carré Sainte Honorine ? La réponse ne tarde pas à poindre car sonnent 18h 15 et Monsieur Payrat qui invite l'ensemble de la troupe à gravir les marches en direction d'une salle de classe au premier étage. Le départ est ainsi donné pour le deuxième café des parents de l'année scolaire 2017-2018, que Monsieur Payrat organise cette fois-ci en collaboration avec le collège Georges Brassens.

En partenariat avec l'association « Les Francas du Val d'Oise » représentée par Caroline, et avec la participation de l'infirmière scolaire, nous voilà autour d'un café et d'autres boissons et gourmandises à échanger avec d'autres parents sur le thème : « le sommeil et son importance dans les apprentissages ».

Une première partie, technique, mais néanmoins suivie avec attention met en lumière les différentes phases du sommeil et leur utilité. Une deuxième partie est ensuite animée de main de maître par Caroline, qui au moyen d'anecdotes plutôt drôles et participant à l'ambiance, s'attache à mettre l'accent sur la connaissance et le respect du rythme de l'enfant. Oh ! Courte parallèle avec une brûlante question d'actualité ... On ne s'y attarde toutefois pas trop afin de ne pas en oublier le sujet de ce soir : le sommeil, rien que le sommeil. Dans la convivialité les

échanges ont été nourris, les questionnements exposés et les opinions confrontées à la satisfaction de tous les participants. En conclusion, il est primordial de connaître les rythmes de vie des enfants pour organiser et bâtir des projets d'activités. Les rythmes journaliers, hebdomadaires ou annuels sont autant de repères pour contribuer au bien-être de l'enfant. Tous les participants sont repartis ravis après avoir émis des propositions de thèmes pour les prochaines rencontres du café des parents du collège.

Qu'est ce que le café des parents ? De la co-éducation au café des parents ...

La « co-éducation », « ne signifie pas une confusion des rôles, mais la prise de conscience réciproque et la mise en pratique de la nécessaire complémentarité de l'action de chacun, enseignants et parents, écoles et familles, tant sur le plan strict des apprentissages scolaires que du point de vue plus général de l'éducation de la personne. » Ce principe est d'ailleurs inscrit dans la loi d'orientation du 8 juillet 2013 où il est précisé que l'école « se construit avec la participation des parents, (...) s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative » (source : <https://lecanarddeleducation.wordpress.com>).

Ainsi, se mettent en place différents modes d'échanges entre parents et enseignants, entre parents et enfants entre parents, enseignants et enfants afin d'accompagner l'élève dans sa réussite et contribuer à son bien-être. La mise en commun des efforts de tous les acteurs est primordiale pour un développement cohérent et l'épanouissement de l'élève futur citoyen. A cet effet et pour aboutir aux résultats escomptés, plusieurs moyens d'action sont privilégiés : le café des parents, une matérialisation de cette coéducation.

Le café des parents est un moment convivial facilitant le dialogue et la communication entre l'Ecole et les familles. L'utilisation d'un cadre plus informel que la traditionnelle réunion parents-professeurs, incite davantage les familles à se rendre dans l'établissement scolaire et à échanger avec les professionnels de l'Education Nationale comme avec les autres parents.

Le collège le Carré Sainte Honorine en est à son 4ème café des parents depuis sa création par Monsieur Payrat, le principal adjoint qui en assure l'organisation et les recherches de financement. Différents thèmes y ont été abordés : Les addictions et l'adolescent, l'adolescent et les écrans, le harcèlement à l'école.

Connaissez-vous les Francas ?

Pour reprendre un terme de notre cher Président, Bruno Brisebarre, qui sont « nos amis, les Francas », association partenaire pour le café des parents du collège Le Carré Sainte Honorine ?

La Fédération nationale des Francas est un mouvement d'éducation populaire créé en 1944 par des militants. Association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique et agréée par différents ministères, la fédération nationale des Francas rassemble 81 associations départementales et regroupe près de 15 000 adhérents, 1 541 personnes morales, 5 000 centres de loisirs, 3 000 collectivités territoriales.

C'est une Fédération Nationale Laïque de structures et d'activités éducatives sociales et culturelles. Ils constituent un mouvement d'éducation populaire qui a pour but :

- ◆ - de promouvoir la place que tous les enfants doivent avoir dans la société, de développer des projets d'accueil et d'activités à leur intention,
- ◆ - de rassembler les différents acteurs de l'éducation qui adhèrent à leur projet et, plus largement, participent à leurs actions,
- ◆ - de fédérer les centres et structures de loisirs répondant aux besoins des enfants et des familles.



Yolande Baëta,  
vice-présidente de la fcpe95

(Source : site des Francas du Val d'Oise)

**Cette expérience vous a plu et vous souhaitez être aidé dans la mise en place d'un café des parents dans votre établissement ?**

**Vous pouvez contacter**

Caroline BESSE-PRÍEM, chargée de projets  
Les Francas du Val d'Oise

Logement 1902  
6 chemin des pilets  
95 800 CERGY-le-haut

01 34 64 73 72

[francas-95@orange.fr](mailto:francas-95@orange.fr)

FCPE95

6 Place du Ponceau -  
95000 Cergy - Tél: 01 30 32 67 67  
Lundi, 2ème, 4ème Mercredi et Vendredi

47/51 avenue de la Division Leclerc  
95200 Sarcelles  
tel: 01 39 90 17 59

Mardi et 1er, 3ème, 5ème Mercredi

[fcpe95.cdpe95@wanadoo.fr](mailto:fcpe95.cdpe95@wanadoo.fr)

**Utilisation des terrains des lycées d'Île de France :  
La FCPE95 veut que la communauté éducative (parents, lycéens, enseignants)  
soit écoutée.**

**Utilisation des terrains des lycées d'Île de France :  
La FCPE95 veut que la communauté éducative (parents,  
lycéens, enseignants) soit écoutée.**

Le Conseil Régional d'Île-de-France, a adopté le 24 novembre dernier, une convention cadre en vue de la cession à l'EPF IF (Etablissement Foncier d'Île-de-France) du foncier de lycées dont il est propriétaire. L'EPF IF portera ce foncier afin de le céder à son tour à prix coûtant à des promoteurs immobiliers. Le but de cette opération, tel qu'exposé par la Région est de participer à l'effort de construction national tout en mobilisant des moyens pour la rénovation des lycées.

Si la FCPE95 ne peut que s'inscrire dans la logique de nécessaires efforts en faveur du logement, notamment en Île-de-France, elle reste toutefois méfiante et vigilante afin que les lycéens et la communauté éducative ne se retrouvent pas sacrifiés sur l'autel de la promotion immobilière.

« Chaque site mobilisé l'est en plein accord avec les maires et la communauté éducative », ainsi intervenait le président de l'EPF IF lors de sa présentation du rapport.

La FCPE souhaiterait que cette affirmation dépasse le stade de vœux pieux. Des terrains de 5 lycées ont été mobilisés dont des lycées du Val d'Oise et nous n'avons pas été concertés, ni dans les instances où nous siégeons au niveau départemental, ni dans les instances régionales ? Il s'agit des lycées Clémenceau à Champagne sur Seine, Simone Weil à Conflans Sainte Honorine, Léonard de Vinci à Melun, Jacques Prévert à Taverny et Camille Claudel de Vauréal.

Nous déplorons cette absence de concertation. La mobilisation du foncier des lycées doit faire l'objet d'études au cas par cas et aucune décision ne peut être prise sans

associer en amont la communauté éducative. Les lycéens également ne doivent pas être oubliés dans le processus.

« Il ne s'agit pas de priver les lycées de leur cour de récréation ou de leurs espaces verts mais, au contraire, de construire là où on dispose d'un peu de place» déclarait Mme Valérie Péresse.

Que dire lorsqu'il est connu que plusieurs lycées aujourd'hui, attendent depuis longtemps des salles de cours pour que les emplois du temps des élèves soient confortables ? Certains jonglent avec les salles disponibles pour pouvoir disposer de salles de permanence pour les lycéens. Des CVL (Conseils de vie des lycéens) demandent des lieux de vie et de réunion depuis un certain temps sans succès, faute de locaux disponibles. Des besoins en infrastructures (gymnases, amphithéâtres) n'ont pas reçu de réponse à ce jour. Il est primordial que le foncier des lycées soit réservé en priorité à ces possibles extensions des établissements.

Les lycées ont également besoin d'espaces verts et le projet doit en tenir compte. La proximité des logements des lieux de vie des lycéens doit être minutieusement analysée afin de préserver le cadre de vie de la communauté éducative et toutes les mesures doivent être prises pour empêcher les nuisances sonores et assurer la sécurité des lycéens avant toute mobilisation de site.

L'action de la FCPE95 pour que ces exigences soient respectées se poursuivra d'autant plus que nous n'avons pas la garantie que la totalité des fonds tirés des opérations sera investie dans les lycées.

Yolande Baëta,  
vice-présidente de la fcpe95

## Le 51ème congrès de la FCPE95 se déroulera le samedi 2 Juin 2018 à Viarmes

Nous espérons vous voir nombreux à cette manifestation qui est un moment important dans la vie de notre fédération.

Lors de notre congrès, il sera procédé au

### renouvellement des administrateurs sortants du Conseil d'Administration

Statutairement, un appel à candidature est lancé.

Renouveler un Conseil d'Administration permet de confirmer les administrateurs sortants qui briguent un nouveau mandat, mais c'est aussi l'occasion d'intégrer à l'équipe départementale de nouveaux parents qui apporteront un autre regard tout en partageant nos valeurs communes.